

Communiqué des commissaires
Communique of the Commissaires panel

TOUR DU SENEGAL 2017

Du 22/04/17 au 29/04/17

Communique N°4 (étape/Stage : CIRCUIT FERME DE THIES)

Art. 12.1.040 - 14

Déviation volontaire du parcours.

Dossard 2 - THIAM Malik - Sénégal Nationale - 10003047501

Amende de 50CHF et mise hors compétition

Epreuve organisée par : Société du Tour du Sénégal

Imprimé à / print at : 14:12:29